

**Tommy Robinson condamné à 6
mois de prison, je ne sais si
je le reverrai vivant...**

écrit par Richard Friand | 11 juillet 2019



Tweet



Foreign Policy CAN

@CanadaFP

Canada is looking forward to further advancing our commitment to the protection of journalists and media workers. We co-host the Global Conference for Media Freedom with in [#London](#), July 10-11.

[#DefendMediaFreedom](#)

[@foreignoffice](#)



Tweet your reply



La condamnation vient de tomber. Nos larmes coulent, notre révolte est sans bornes.

Ci-dessous l'article écrit hier par Richard, notre ami et l'ami de Tommy, qui est loin de l'ordi aujourd'hui... et qui vient juste de nous envoyer un texto :

Condamné ce jour à 6 mois de prison, plus les 3 mois de sursis de Canterbury, moins les 2 mois et une semaine qu'il a purgés l'an dernier.

Il devrait être remis en liberté conditionnelle dans 9 semaines et demi... s'il est toujours en vie.

Christine Tasin

.

Tommy Robinson condamné parce qu'il aurait pu faire stresser les violeurs des gamines anglaises...

Ce jeudi (demain au moment où j'écris ces lignes), Tommy Robinson recevra sa sentence. Il vient d'être jugé coupable d'outrage au tribunal pour avoir filmé et diffusé en direct les prévenus musulmans accusés de viol en bande sur gamines anglaises, devant le tribunal de Leeds, le 25 mai 2018. Au bout de plus d'une heure de diffusion, la police venait arrêter Tommy pour trouble à l'ordre public (il filmait seul, et avait son équipe de 2 journalistes près de lui – « trouble à l'ordre public » ?), et était dans la foulée jugé pour outrage au tribunal (tiens, le trouble à l'ordre public avait disparu) et condamné à 13 mois de prison.

De la prison relativement sûre où il a d'abord séjourné, il a été envoyé le 10 juin 2018 dans une prison à forte concentration de détenus musulmans, mis à l'isolement pour sa sécurité (et sa torture mentale), et affamé, car des détenus qui lui apportaient sa nourriture lui insinuaient qu'elle était empoisonnée, ce qui tout-à-fait vraisemblable. Les autorités ne lui accordaient le droit de cantiner (commander) pour une quinzaine d'euros par semaine, ce qui lui a permis de manger... une boîte de thon par jour. Le jugement est passé en appel et a été cassé au vu des multiples vices de forme, à

charge pour les tribunaux de statuer plus tard sur le fond.

.

Les procès se sont succédé, drainant les fonds de Tommy (115.000 £ [130.000 €] de frais d'avocats pour le moment – le but étant aussi d'assécher ses moyens) avec quand même 1 million de livres sterling de dépenses par l'État à ce jour pour poursuivre Tommy. Le juge au mois d'octobre a statué qu'il ne pouvait statuer (est-ce qu'il ne pouvait vraiment pas ? Ou est-ce qu'il préférait éviter pour ne pas froisser les autorités ? – j'ai tendance à pencher pour la seconde possibilité) et renvoyait l'affaire au procureur général, à charge pour lui de voir s'il fallait tenter un nouveau procès, ou s'il classait l'affaire et prononçait un non-lieu.

Entre-temps, en fin d'année 2018, Tommy apprenait que la BBC était en train de monter un documentaire de la série *Panorama* à charge contre lui, intitulé « *La démolition de Tommy* », totalement mensonger, avec des témoignages obtenus par la pression, l'argent, et le chantage. Ces documentaires sont – étaient – considérés comme des références. Ça aurait eu un effet catastrophique sur Tommy et aurait pu lui faire perdre sa crédibilité et sa popularité. Comme vous le savez, Tommy a pu interviewer les gens, prendre le journaliste- phare de *Panorama* en caméra cachée en train de se révéler totalement corrompu et sans scrupules, dans un reportage qui démonte complètement la BBC aux ordres, que Tommy a appelé PanoDrama.

Dans les jours qui ont suivi la diffusion sur les réseaux du reportage de Tommy, PanoDrama donc, Facebook a supprimé la page de Tommy, suivi par plus d'un million de personnes. Puis Instagram dans la foulée.

.

Tous ces événements (les procès, Panorama, le bannissement des réseaux sociaux) ne peuvent être que l'effet d'un dessein sinistre visant à effacer le caillou dans la chaussure que

Tommy représente pour les autorités britanniques.

Le processus sinistre semble donc sur le point d'arriver à son but, ceci et ce n'est certainement pas une coïncidence, juste avant que Theresa May ne quitte son poste de Premier S/Ministre le 22 juillet prochain.

.

Dans son livre « *Ennemi d'État* », enfin traduit en français, en attente d'un éditeur (ce sera sans doute pour la rentrée – enfin !), Tommy raconte qu'il a forcé Theresa May à le rencontrer, alors qu'elle était ministre de l'Intérieur de David Cameron. En tant que députée, elle recevait des habitants de sa circonscription sur rendez-vous. Un ami de Tommy lui a donc cédé sa place pour rencontrer Theresa May. Tommy était alors le leader de l'English Defence League, très mal vue par les autorités. Il a fini par lui montrer une vidéo d'une jeune fille blanche en train de se faire tabasser par des musulmans. À peine est-il parti, c'était dans tous les médias nationaux que Tommy Robinson de l'EDL lui avait tendu une embuscade. Je pense sincèrement que Theresa May en veut personnellement à Tommy et le poursuit d'une haine implacable. Elle me fait penser à Cruella dans les 101 dalmatiens.

.

Dans la foulée de PanoDrama et du bannissement par les réseaux sociaux, le procureur général décidait de renvoyer Tommy devant le juge, toujours pour outrage au tribunal.

Une première fois en mai, renvoyée au 4 et 5 juillet. Ezra Levant, l'ancien patron de Tommy pour Rebel Media, assistait au procès et avait le droit de twitter en direct.

.

Jeudi matin, des témoins, travaillant au tribunal de Leeds, étaient interrogés : est-ce que Tommy pouvait être au courant que les restrictions à la diffusion d'information sur le

procès étaient toujours en cours ? Est-il allé chercher l'information à ce propos ? Les témoins ont signalé que, contrairement à la loi, l'interdiction de diffusion n'était pas placardée sur la porte de tribunal, et que oui, Tommy avait demandé, mais que les employés ne savaient pas. Bref, le verdict comme vous le savez, est tombé comme un couperet : Coupable !

D'après les 2 juges devant lesquels il se présentait, il est coupable de 3 chefs d'inculpation :

1. Avoir violé les restriction à la diffusions d'information sur le procès en cours.
2. Avoir encouragé ceux qui le suivent à harasser et à agresser les prévenus.
3. Avoir agressivement confronté les prévenus.

1« Avoir violé les restriction à la diffusion d'informations sur le procès en cours » : Tommy ignorait si cette restriction venait d'être levée, puisqu'on en était au verdict. Mais se méfiant, il a précisément préféré tenir compte de ces restrictions et n'a présenté que ce qui était déjà dans le domaine public, le site de la BBC citant les noms des prévenus. Le site même du ministère de la justice britannique dit clairement, noir sur blanc, que le juge ne peut pas interdire la diffusion d'informations déjà présentées au public. Le Lord Justice lui-même (juge suprême, à ce que j'ai compris – je ne suis pas familier avec la justice tout court, et encore moins avec la justice britannique) a présenté ces informations du site du ministère comme la référence.

Eh bien, pour les juges qui statuaient sur Tommy, ce que dit le site est... erroné ! Si même le juge se prononce contre la référence, comment espérer que justice soit rendue ?

2« Avoir encouragé ceux qui le suivent à harasser et à agresser les prévenus. »

Je me demande si les juges et moi avons vu la même vidéo, qui a été projetée dans la salle d'audience. Les juges ont sorti une phrase de Tommy de son contexte, qui est très clair dans la vidéo : Tommy s'adressait aux médias, et il leur reprochait de harasser des gens comme lui, des activistes patriotes, de rechercher qui sont leurs parents et de les filmer. Et ils dit aux journalistes (je paraphrase) : « *Si vous tenez donc tant à jouer la paparazzi, pourquoi ne pas le faire plutôt avec ces prévenus, pour qu'on sache qui ils sont quand ils sont dans la rue comme des prédateurs prêts à fondre sur nos gamines* ». Voilà ce que Tommy disait. Je ne me suis nullement senti visé et incité à harasser les prédateurs sexuels musulmans.

Parti-pris, vous dites ?

3« Avoir agressivement confronté les prévenus ».

En regardant la vidéo, on voit que Tommy N'est PAS agressif, mais factuel. Il pose la question « *Comment vous sentez-vous en venant au verdict ?* »

Contrairement aux journalistes qui l'ont interrogé *alors qu'il arrivait au tribunal* jeudi 4 et vendredi 5, qui, eux, étaient peu aimables et présumaient de la culpabilité de Tommy.

Eh bien, Tommy aurait inspiré de l'anxiété (!!!) aux pauvres petits violeurs en bandes de gamines anglaises. On croit rêver ! Ou cauchemarder, plutôt !

.

On aimerait que ce soit un cauchemar, parce que la mauvaise foi des juges est hallucinante. On croirait assister à l'un de ces procès de l'époque stalinienne. Sauf que cette fois, nos pays de l'ouest de l'Europe sont devenue de fait des pays totalitaires, où l'on fait des procès bidons pour emprisonner ceux qui pensent mal, et d'abord ceux qui sont des leaders de la mal-pensance.

Alors, la sentence pour Tommy est pour demain à l'heure où je finis ces lignes. Au vu de la mauvaise foi des juges, au vu du sinistre dessein qui s'est manifesté depuis la fin 2018, je crains fort que Tommy Robinson soit renvoyé mourir en prison.

Je pleure pour sa femme, et pour ses enfants. Ils forment une famille aimante. J'ai la gorge serrée pour eux.

C'est pour eux que Tommy a demandé à Trump de lui accorder l'asile politique. Ces enfants ont été profondément affectés par sa détention l'an dernier. C'est à eux qu'il pense.

.

Et j'ai aussi la gorge serrée pour le sort d'un pays qui sombre dans le pire totalitarisme.

Ah, et voici la meilleure : aujourd'hui 10 juillet et demain 11 juillet se tient à Londres un colloque bénéficiant du soutien du gouvernement britannique sur... la liberté de la presse, et sur l'inquiétude des journalistes pour leurs confrères dans des pays où la liberté d'expression n'existe pas, et où les journalistes vont l'objet de procès iniques. Évidemment, on vise ici des pays du Tiers Monde ou un pays comme la Russie. Aucun d'entre eux n'irait regarder ce qui se passe à seulement quelques km. Ce serait tellement... shocking ! Même pas honte !



Tweet



Foreign Policy CAN

@CanadaFP

Canada is looking forward to further advancing our commitment to the protection of journalists and media workers. We co-host the Global Conference for Media Freedom with in [#London](#), July 10-11.

[#DefendMediaFreedom](#)

[@foreignoffice](#)



Tweet your reply

